




Documents :

 [Arrêté temporaire de circulation et de stationnement](#)

Dans le cadre des travaux d'aménagement de surface de la place du Maréchal Leclerc, les travaux de grenailage des enrobés aux abords de la place auront lieu du vendredi 21 août au vendredi 28 août 2020. Il s'agit de la dernière phase de travaux qui nécessitera de couper temporairement la circulation et le stationnement au niveau de la rue Carnot.

Le grenailage consiste à projeter des microbilles en acier sur le revêtement afin d'augmenter le niveau d'adhérence de la chaussée tout en favorisant l'écoulement des eaux pluviales.

Ainsi, du vendredi 21 août au vendredi 28 août, la circulation et le stationnement seront interdits dans la rue des Granges (entre la rue Paul Doucet et la place des Granges). La rue Gautrot sera également interdite à la circulation, sauf pour les riverains.

Du jeudi 27 août à 8h au vendredi 28 août à 8h, la circulation et le stationnement seront interdits dans la rue Carnot, entre le pont de la fausse Marne et la Place du Maréchal Leclerc, ainsi que dans la rue Emile Morlot (entre la rue Carnot et la rue Louis Flamant).

Durant les travaux, deux déviations seront mises en place :

- par la rue Paul Doucet et le quai Coutelier du côté de la Marne (et par le quai Couesnon, rue de la Vignotte et quai Coutellier pour les poids lourds) ;
- par le quai Gambetta et le quai Galbraith du côté de la fausse Marne.